

---

# RAPPORT

## CONFERENCE

"LES OCEANS EN PERIL : AGIR CONTRE LA POLLUTION  
PLASTIQUE MONDIALE"



07-08 NOVEMBRE 2023, CASABLANCA  
MAROC

## **I. INTRODUCTION**

La pollution des océans est une problématique complexe qui engendre de profondes inquiétudes aux niveaux sanitaire, environnemental, et économique. Elle ne se limite pas à une seule forme de pollution, mais plutôt à une multitude de sources de contamination. Cette pollution océanique englobe l'introduction de matières toxiques et de polluants nocifs tels que les déchets agricoles et industriels, les produits chimiques, les déversements d'hydrocarbures, ainsi que les déchets plastiques dans les eaux marines. Une constante dans tous ces facteurs est que la majeure partie de cette pollution prend naissance sur la terre ferme et est le résultat des activités humaines.

L'objectif de notre atelier est de mettre en lumière la préoccupante pollution plastique des océans, largement reconnue comme l'une des plus graves de notre époque. Chaque année, des quantités astronomiques de plastique, totalisant des millions de tonnes, envahissent nos océans à un point tel que nous assistons à la formation d'un phénomène désigné comme le "7ème continent," qui s'étend sur plus de 3,5 millions de km<sup>2</sup>. Cette marée constante de déchets plastiques va bien au-delà d'une simple nuisance environnementale ; elle constitue une crise mondiale aux conséquences dévastatrices.

## **II. CONTEXTE**

Les océans, véritables poumons de la planète, sont le berceau d'une incroyable diversité biologique. Ils abritent des milliers d'espèces marines, grandes et petites, qui interagissent au sein d'écosystèmes complexes. Malheureusement, cette biodiversité marine est gravement menacée par la pollution notamment plastique. Les animaux marins, confondant souvent les débris plastiques avec de la nourriture, ingèrent ces fragments toxiques, entraînant des souffrances atroces et, dans de nombreux cas, la mort. Les effets de cette pollution ne se limitent pas aux animaux marins ; les plastiques se fragmentent en microplastiques, qui sont ingérés par des organismes plus petits et remontent la chaîne alimentaire jusqu'à atteindre les humains, impactant ainsi notre propre santé.

En parallèle, les écosystèmes marins subissent des transformations dramatiques. Les récifs coralliens, déjà menacés par le changement climatique, sont également affectés par l'accumulation de plastique, compromettant la survie de nombreuses espèces marines qui en dépendent. La pollution plastique altère la chimie de l'eau de mer, favorisant la prolifération d'algues toxiques et perturbant les cycles naturels des nutriments. En somme, elle engendre des perturbations systémiques aux conséquences incalculables sur la santé de nos océans.

Face à cette crise d'ampleur mondiale, l'impératif de sensibilisation et de mobilisation se fait ressentir comme jamais auparavant. Nous ne pouvons plus ignorer le coût humain, écologique et économique de la pollution plastique des océans. C'est une responsabilité collective que nous devons assumer, mobilisant toutes les sphères de la société pour inverser cette tendance alarmante.

Les individus peuvent commencer par revoir leurs habitudes de consommation, en réduisant leur utilisation de plastique à usage unique et en favorisant les alternatives durables. Les communautés locales peuvent mettre en place des programmes de gestion des déchets plus efficaces et organiser des opérations de nettoyage des plages et des rivières. Les entreprises ont la responsabilité de repenser leurs modèles commerciaux

pour minimiser leur impact environnemental et promouvoir des produits et des emballages respectueux de la nature. Les gouvernements doivent mettre en place des politiques et des réglementations strictes pour réduire la production de plastique, promouvoir le recyclage et responsabiliser les producteurs de plastique.

La lutte contre la pollution plastique des océans nécessite une action immédiate globale et coordonnée à l'échelle mondiale. Il est temps de nous unir pour préserver la santé de nos océans, protéger notre précieuse biodiversité marine et garantir un avenir plus sain pour les générations futures. C'est une cause à laquelle chacun de nous peut et doit contribuer, car l'avenir de notre planète en dépend.

### III. Objectif de la Rencontre

*L'objectif principal de cette rencontre est de rassembler un groupe diversifié de parties prenantes, notamment des experts en environnement, des représentants gouvernementaux, des acteurs de l'industrie, des ONG, des chercheurs, des éducateurs et le grand public, pour discuter des défis posés par la pollution plastique des océans et explorer des moyens efficaces de la combattre.*

L'objectif central de cette rencontre est de créer une synergie entre une variété de parties prenantes clés, chacune apportant une perspective unique et des compétences spécifiques pour lutter contre la pollution plastique des océans. Cette diversité de participants reflète la complexité du problème et la nécessité d'engager un large éventail d'acteurs pour obtenir des solutions efficaces et durables.

1. Experts en environnement : Ces professionnels sont les gardiens de notre compréhension scientifique de la pollution plastique des océans. Leur expertise permet de quantifier l'impact environnemental, de suivre les tendances de la pollution, d'identifier les zones à haut risque et de développer des stratégies de restauration des écosystèmes marins. Leur présence garantit que nos actions sont fondées sur des données solides et une compréhension approfondie des problèmes.
2. Représentants gouvernementaux : Les gouvernements jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pollution plastique. Ils sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de réglementations, de la supervision des initiatives nationales et de la coopération internationale pour résoudre ce problème. La participation des représentants gouvernementaux permettra de discuter des politiques actuelles, de partager des meilleures pratiques et d'explorer de nouvelles stratégies législatives.
3. Acteurs de l'industrie : Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la réduction de la production de plastique, la promotion de la durabilité et l'innovation dans les emballages et les matériaux. Leur présence à cette réunion offre l'opportunité de discuter de leurs engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale, de leurs pratiques de gestion des déchets plastiques, et de leurs efforts pour réduire leur empreinte plastique.
4. Organisations non gouvernementales (ONG) : Les ONG sont souvent à l'avant-garde de la lutte contre la pollution plastique. Leur travail sur le terrain, leur plaidoyer et leur mobilisation de la société civile sont essentiels pour sensibiliser, encourager la participation du public et mettre la pression sur les gouvernements et les entreprises pour qu'ils agissent. Leur présence garantit que les voix des citoyens engagés sont entendues.

5. Chercheurs : Les chercheurs apportent une expertise scientifique indispensable à la compréhension de la pollution plastique, de ses conséquences sur la vie marine et de ses impacts sur la santé humaine. Leurs études contribuent à orienter les politiques et à guider les actions concrètes. Leur participation permettra de partager les dernières découvertes et de discuter des besoins de recherche futurs.
6. Éducateurs : L'éducation est un pilier essentiel de la lutte contre la pollution plastique. Les éducateurs peuvent partager des méthodes pédagogiques efficaces pour sensibiliser les jeunes générations à cette question cruciale. Ils jouent un rôle clé dans la formation d'une culture de la durabilité et de la responsabilité environnementale.
7. Le grand public : En fin de compte, la réussite de la lutte contre la pollution plastique dépend de la mobilisation du grand public. Les individus doivent être conscients des enjeux, informés des actions à entreprendre et encouragés à apporter des changements dans leur vie quotidienne. La participation du grand public à cette réunion symbolise l'importance de cette cause pour tous.
8. En rassemblant cette diversité de parties prenantes, nous créons un espace où les idées novatrices peuvent émerger, où les bonnes pratiques peuvent être partagées et où des partenariats fructueux peuvent se former. Cette rencontre est une opportunité précieuse pour fusionner nos connaissances, notre expertise et notre détermination pour combattre la pollution plastique des océans de manière concertée et efficace. Elle incarne la conviction que la collaboration et l'engagement de tous sont essentiels pour préserver nos océans et assurer un avenir plus sain pour notre planète.

#### **IV. Ordre du Jour :**

##### **Sensibilisation et Éducation :**

- Présentation des impacts de la pollution plastique sur les océans et la biodiversité marine. *(La présentation des impacts de la pollution plastique sur les océans et la biodiversité marine est une étape cruciale lors de la rencontre sur la sensibilisation et les moyens de lutter contre cette pollution. Cette présentation doit mettre en évidence la gravité du problème et sensibiliser les participants à l'ampleur des dommages causés).*
- Rôle de la sensibilisation du public et de l'éducation dans la réduction de la pollution plastique. *(Le rôle de la sensibilisation du public et de l'éducation dans la réduction de la pollution plastique est essentiel pour provoquer des changements de comportement et d'attitude à l'échelle individuelle et collective).*

##### **Actions Gouvernementales et Réglementations :**

- Présentation des politiques et réglementations existantes visant à réduire la pollution plastique. *(La présentation des politiques et réglementations existantes visant à réduire la pollution plastique est essentielle pour montrer aux participants à la réunion les efforts déjà entrepris au niveau national et international).*
- Discussions sur les initiatives gouvernementales pour renforcer les mesures de contrôle. *(Les discussions sur les initiatives gouvernementales visant à renforcer les mesures de contrôle dans le contexte de la lutte contre la pollution plastique des océans sont essentielles pour examiner les actions que les gouvernements*



*prennent ou envisagent de prendre pour réguler et minimiser l'impact environnemental du plastique).*

### **Innovation Technologique et Industrielle :**

- Présentation des nouvelles technologies et des initiatives industrielles visant à réduire la production de plastique et à promouvoir le recyclage. *(Cette présentation se penchera sur les dernières avancées en matière de nouvelles technologies et d'initiatives de l'industrie, qui ont pour objectif de réduire la production de plastique et de promouvoir le recyclage).*
- Possibilités de partenariats public-privé pour stimuler l'innovation.
- Solutions Communautaires et Locales *(Cette présentation se concentrera sur les opportunités et les avantages des partenariats public-privé (PPP) en tant que catalyseurs de l'innovation en matière de propositions de solutions visant à limiter l'impact environnemental du plastique) :*
- Exemples de projets communautaires réussis visant à lutter contre la pollution plastique au niveau local. *(Explore l'importance de s'attaquer aux défis locaux en mobilisant les ressources et les connaissances des communautés locales. Cette approche, centrée sur la base, vise à résoudre des problèmes spécifiques qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des résidents d'une région donnée).*

Importance de l'implication communautaire dans la gestion des déchets plastiques.

### **Éducation des Jeunes :**

- Rôle des écoles et des programmes éducatifs pour sensibiliser les jeunes à la pollution plastique et à la conservation marine. *(Le rôle des écoles et des programmes éducatifs est crucial pour sensibiliser les jeunes à la pollution plastique et à la conservation marine. Ils fournissent une plateforme essentielle pour enseigner aux élèves les causes et les conséquences de la pollution plastique, ainsi que les mesures de préservation des écosystèmes marins. En intégrant ces sujets dans le curriculum, les écoles peuvent aider à former une nouvelle génération de citoyens responsables et engagés dans la protection de l'environnement).*
- Partage d'initiatives éducatives efficaces. *(Le partage d'initiatives éducatives efficaces consiste à diffuser et à échanger des pratiques pédagogiques réussies entre éducateurs et institutions. Cela permet d'améliorer la qualité de l'enseignement en s'inspirant des approches qui ont fait leurs preuves, favorisant ainsi le développement continu de l'éducation).*
- Mobilisation et Campagnes. Présentation de campagnes de sensibilisation réussies et de stratégies de mobilisation. *(Ces activités visent à susciter l'engagement, à mobiliser des ressources et à créer un impact positif en mettant en avant des messages ou des actions spécifiques pour atteindre un objectif commun).*
- Discussion sur la manière de créer un mouvement mondial pour la lutte contre la pollution plastique. *(La discussion porte sur la stratégie pour susciter un mouvement mondial de lutte contre la pollution plastique. Elle explore les moyens de mobiliser une action coordonnée à l'échelle mondiale, de sensibiliser et d'impliquer les individus, les communautés, les gouvernements et les entreprises pour réduire la pollution plastique et préserver l'environnement).*

### **Engagement de l'Industrie et Responsabilité Étendue :**

- Engagement des entreprises pour réduire l'utilisation du plastique et adopter des pratiques plus durables. *(L'engagement des entreprises à réduire l'utilisation du plastique et à adopter des pratiques plus durables consiste à encourager les sociétés à prendre des mesures pour limiter leur empreinte plastique et à adopter des initiatives écologiques. Cela implique souvent la réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique, le passage à des matériaux alternatifs, la promotion du recyclage, et la mise en œuvre de pratiques de production plus respectueuses de l'environnement pour contribuer à la préservation de la planète).*
- Responsabilité élargie des producteurs dans la gestion des déchets plastiques. (
- *La responsabilité élargie des producteurs implique que les fabricants et les entreprises qui mettent des produits en plastique sur le marché sont tenus de participer activement à la gestion des déchets plastiques. Cela signifie qu'ils doivent jouer un rôle actif dans la collecte, le recyclage et la réduction des déchets plastiques, contribuant ainsi à minimiser l'impact environnemental de leurs produits tout au long de leur cycle de vie).*

## V. Conclusion

La lutte contre la pollution plastique des océans est sans conteste l'un des défis environnementaux les plus pressants auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. L'urgence de la situation est criante, et la nécessité d'une action immédiate et concertée à l'échelle mondiale ne saurait être plus évidente. Les conséquences dévastatrices de la pollution plastique touchent chaque coin de notre planète, de l'Arctique à l'Antarctique, des plages isolées aux profondeurs abyssales des océans. Face à cette crise mondiale, nous devons agir maintenant, et la réunion que nous organisons revêt une importance cruciale.

Cette rencontre constitue une plateforme essentielle pour rassembler des esprits brillants et engagés de tous horizons. Elle offre l'opportunité de partager des connaissances, d'échanger des idées innovantes et de mettre au point des solutions pratiques pour lutter contre la pollution plastique des océans. En réunissant des experts en environnement, des chercheurs, des responsables gouvernementaux, des représentants de l'industrie, des défenseurs de l'environnement, des éducateurs, et bien d'autres, nous créons un espace de collaboration unique.

La première étape de cette lutte est la sensibilisation. Nous devons informer le public sur les enjeux et les conséquences de la pollution plastique, éveiller les consciences et inciter à l'action. Les médias, les réseaux sociaux, les campagnes de sensibilisation et les initiatives éducatives sont des outils cruciaux pour faire passer ce message. Nous devons également travailler à changer les attitudes et les comportements, en encourageant une consommation plus responsable et en promouvant des alternatives au plastique à usage unique.

La deuxième étape consiste à élaborer des politiques et des réglementations efficaces au niveau national et international. Les gouvernements ont un rôle fondamental à jouer en adoptant des mesures visant à réduire la production de plastique, à promouvoir le recyclage, et à imposer des responsabilités aux producteurs de plastique. La coopération internationale est essentielle pour harmoniser les efforts et garantir que les actions entreprises par un pays ne soient pas neutralisées par les pratiques d'un autre.

La troisième étape implique l'innovation et la recherche. Nous devons encourager le développement de technologies et de matériaux alternatifs au plastique, ainsi que des pratiques industrielles plus respectueuses de l'environnement. La recherche scientifique est un pilier essentiel pour comprendre l'ampleur de la pollution plastique, ses sources et ses impacts, ce qui nous permettra de prendre des décisions éclairées.

Enfin, nous devons favoriser la collaboration entre les secteurs public et privé, les ONG et la société civile. Ensemble, nous pouvons mettre en place des initiatives conjointes, des partenariats et des projets pilotes qui feront progresser la lutte contre la pollution plastique.

En travaillant ensemble, avec détermination et engagement, nous avons le pouvoir de prendre des mesures concrètes pour protéger nos océans. Nous pouvons inverser la tendance actuelle et œuvrer pour un avenir où les générations futures pourront profiter de la beauté et de la richesse de nos écosystèmes marins. Cette réunion est une étape cruciale dans cette direction, et nous avons la responsabilité collective de faire en sorte qu'elle produise des résultats concrets. En fin de compte, la préservation de nos océans et de la vie marine dépend de notre action immédiate et coordonnée.

## **VI. Organisation de L'atelier régional:**

L'atelier régional a été organisé les 07-08 Novembre 2023 à Casablanca – Maroc en présentiel et en ligne, à l'initiative de la COMHAFAT. Les travaux se sont déroulés en séances plénières avec des présentations suivies de débats. Un modérateur, **M. Amadou TALL**, accompagné de deux interprètes (français/anglais), ont facilité le bon déroulement des travaux.

### **1. Les participants**

L'événement a réuni un large éventail de participants (plus de 60), notamment de responsables africains au niveau des administrations en charge de la pêche, des organisations régionales de la pêche, d'experts des États membres de la COMHAFAT et d'autres États, de la Société civile, et de la flotte étrangère opérant dans la région.

La liste complète des participants est jointe en **Annexe I**.

## **VII. DEROULEMENT DE TRAVAUX**

L'atelier régional a été marqué par 4 moments clés : La cérémonie d'ouverture, les présentations et échanges, la présentation et discussion des conclusions et recommandations, et enfin, la cérémonie de clôture.

### **A. Cérémonie d'ouverture :**

Dans son discours d'ouverture, Monsieur **Abdelouahed BENABBOU**, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, a accueilli les participants avec un profond honneur, y compris le représentant du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, le Directeur Général de l'INRH, les délégués des États membres, les conférenciers et les invités distingués.

Il a souligné l'importance de la problématique de la pollution plastique des océans, décrivant la gravité de cette crise mondiale qui affecte les écosystèmes marins et les récifs coralliens, entre autres. **Monsieur BENABBOU** a insisté sur la nécessité d'une action immédiate à l'échelle mondiale pour lutter contre cette pollution.

Il a également évoqué la diversité des participants, y compris des experts en environnement, des représentants gouvernementaux, des acteurs de l'industrie, des ONG, des chercheurs et des éducateurs, soulignant l'importance de leur collaboration.

Monsieur **BENABBOU** a conclu en exprimant sa gratitude envers les autorités marocaines pour leur soutien et en rendant hommage à la mémoire de **Madame Souad KIFANI**, une scientifique passionnée récemment disparue. Son allocution a mis en avant l'urgence de la lutte contre la pollution plastique des océans et l'importance de la collaboration de tous pour préserver la planète et les générations futures.

Prenant la parole à son tour, **Monsieur Abdelmalek FARAJ**, Directeur Général de l'INRH a exprimé son plaisir d'accueillir tous les participants à cette importante conférence sur la pollution plastique.

Il a mentionné que la pollution plastique des océans, largement connue comme l'une des pollutions les plus dangereuses dont a été témoin la planète et qui a dépassé la simple nuisance environnementale, dans une crise mondiale aux conséquences dévastatrices.

Il a ensuite signalé que cette conférence représente une opportunité pour les acteurs et décideurs de formuler une vision capable d'atténuer la gravité du fléau de la pollution plastique dans les océans et de proposer des solutions efficaces et durables basées sur l'expertise et l'expérience internationale des participants.

Représentant **Monsieur Sidi Tiemoko TOURÉ**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT, **Mr Yao Brou Fernand** a souhaité la bienvenue à tous les participants.

Après avoir rappelé à son tour l'ampleur et la dangerosité de la pollution plastique des océans, il a exprimé la pleine conviction de Monsieur le Ministre que les réflexions au cours de cette conférence permettront de créer une synergie entre une variété de parties prenantes clés, chacune apportant une perspective unique et des compétences spécifiques pour lutter contre la pollution plastique des océans.



## VIII. Signature de deux conventions de financement

En marge des travaux de la Conférence ont été signées deux Conventions de financement par la COMHAFAT de campagnes d'évaluation des stocks de poissons dans les zones économiques exclusives du Libéria et du Bénin.

Ces campagnes seront assurées par le navire océanographique de recherches multidisciplinaires de l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) « Al Hassan Al MARRAKCHI ».

A l'issue de la cérémonie de signature, les parties se sont félicitées de l'aboutissement de cet important projet qui illustre l'esprit de solidarité entre les Etats Africains.



## IX. RESUMES DES PRESENTATIONS

Les travaux de l'atelier se sont déroulés conformément à l'Ordre du Jour tel qu'adopté (Annexe2).

### Session I : Alerte, Sensibilisation et Éducation

- **Sujet 01** : la pollution plastique : impacts sur les océans et la biodiversité marine et moyens de lutte au niveau global. **Mr Naji LAAMRICH (COMHAFAT)**

#### Résumé :

La pollution plastique marine est l'un des défis environnementaux les plus graves de notre époque et, à moins que des mesures urgentes ne soient prises, le problème s'aggraverait progressivement au cours des prochaines décennies.

Selon le Plastics Policy Inventory, quelque 322 instruments politiques ont été adoptés entre 2000 et mi-2019 dans le but explicite de lutter contre la pollution plastique. Parmi

ces instruments, 29 étaient internationaux, 43 régionaux, 151 nationaux et 99 infranationaux.

Ces instruments politiques ont un caractère réglementaire, économique ou informatif faisant référence aux différentes modalités utilisées pour lutter contre la pollution plastique.

Il a ensuite mis l'accent sur l'importance de l'innovation dans l'économie circulaire, de la revalorisation des emplois informels autour des plastiques, de la sensibilisation et de la coopération internationale et régionale.

De multiples initiatives régionales et mondiales sur les déchets plastiques ont été entreprises.

- **Sujet 02** : Rôle de la sensibilisation du public et de l'éducation dans la réduction de la pollution plastique. **Mme Maud Lelievre, Présidente du Comité Français de l'UICN**

**Résumé :**

La pollution plastique pose une menace sans précédent en termes de pollution et de santé, et la communauté internationale se mobilise pour adopter des mesures concrètes afin de réduire cette pollution et de protéger les océans. L'UICN et le comité français de l'UICN sont mobilisés pour le nouveau traité international.

La négociation du traité international sur la pollution plastique représente une occasion unique de coordonner les efforts internationaux et d'établir des mesures harmonisées pour lutter contre cette menace.

**Session II : Actions Gouvernementales et régionales**

- **Sujet 03** Stratégie de l'OMI pour lutter contre les déchets plastiques marins provenant des navires. **Mr Loukas KONTOGIANNIS (OMI)**

**Résumé :**

La présentation a consisté en un sommaire des exigences de l'annexe V de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) qui sont pertinentes pour les débris marins et les déchets plastiques sera présenté. Des informations sur la stratégie et le plan d'action de l'OMI pour lutter contre les déchets plastiques marins provenant des navires suivront. La présentation se terminera par l'examen de certaines initiatives de coopération internationale et de renforcement des capacités dans le contexte de la pollution plastique.

- **Sujet 04** : Politiques et actions au niveau régional. **Dr. Ahmed SENHOURI (PRCM)**

**Résumé :**

La communication a porté sur les politiques et actions à entreprendre au niveau régional pour agir contre la pollution plastique mondiale des océans.

Après un rappel du contexte portant sur les risques et les impacts des pollutions plastiques sur les océans a été présenté sous forme de chiffres alarmants qui mettent en exergue l'ampleur du fléau.

Ensuite, il a été exposé les motivations pour agir au niveau régional afin de faire face à la pollution plastique marine.

La dernière partie de la communication a permis de passer en revue des propositions d'actions régionales visant la réduction des pollutions plastiques en mer.

Les instruments juridiques, réglementaires et de planification, incluant la nécessité d'adopter d'une convention spécifique régionale ou d'un protocole additionnel à une convention existante qui devra se focaliser sur la coopération régionale en matière de lutte contre la pollution plastique

- L'instauration de mesures de contrôle appropriées visant à éliminer progressivement les produits plastiques portant, entre autres, sur la nécessité d'harmoniser les régimes douaniers, les taxes et autres instruments économiques et faciliter les échanges licites et de prévenir les activités illégales.
- Le renforcement des capacités et la mutualisation des ressources, à travers notamment la formation des acteurs concernés, le partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques et la promotion de la collaboration scientifique au niveau régional dans la lutte contre la pollution plastique.

- **Sujet 05** : Réglementation de la CEDEAO relative à la régulation de la pollution plastique. **Dr Amadou TALL (CEDEAO)**

**Résumé :**

La présentation du Dr Tall a porté sur la menace anthropogénique du plastique dans le monde. Puis, il a insisté sur les conventions, et accords aux niveaux international et continental.

Au niveau régional, il a présenté le projet de la CEDEAO sur l'harmonisation des textes réglementaires relatifs à la lutte contre la pollution par le plastique

- **Sujet 06**: La lutte contre la pollution marine côtière par les déchets plastiques : Cas du Maroc. **Mr Samir BENBRAHIM (INRH)**

**Résumé :**

La présentation a rappelé quelques chiffres spécifiques sur ce fléau de la pollution plastique. Plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année, dont la moitié a vocation à n'être utilisée qu'une seule fois. Sur ce total, moins de 10 % sont recyclés. On estime que 19 à 23 millions de tonnes finissent dans les rivières et les mers.

Aujourd'hui, le plastique encombre les décharges, s'infiltré dans l'océan et se transforme en fumée toxique, ce qui en fait l'une des menaces les plus graves pour la planète. De même, de nombreux produits en plastique contiennent des additifs dangereux, qui peuvent constituer une menace pour notre santé.

Des solutions existent néanmoins et beaucoup de mesures sont déjà en œuvre. Il est temps de renforcer les actions et les mesures pour résoudre cette crise. La lutte contre la pollution plastique constitue un défi majeur et un problème qui dépasse les frontières, nécessitant la réévaluation de l'ensemble du processus et cycle de vie des produits en plastique dans le cadre d'une approche d'économie circulaire, de la conception des produits en plastique à leur recyclage.

### **Session III Innovation Technologique et Industrielle :**

- **Sujet 07 :** Les nouvelles technologies et initiatives industrielles visant à réduire la production de plastique et à promouvoir le recyclage. **Mr Rachid REGRA-GUI (COMHAFAT)**

#### **Résumé :**

La présentation a commencé par rappeler l'origine du plastique, invention des années 60 qui a envahi tous les secteurs économiques jusqu'à constituer l'un des dangers de pollution les plus complexes. Les techniques de recyclage mécanique et chimique ont vite montré leur limite vis-à-vis de l'expansion fulgurante de la production du plastique.

La présentation s'est également penchée sur l'état des lieux de l'Afrique de l'Ouest qui reflète la gravité de la pollution dont l'emballage représente la plus grande part.

Plusieurs innovations individuelles et au niveau gouvernementale ont été passés en revues et restent à un niveau de développement très modeste.élevé.

La technologie nucléaire qui paraît être la plus prometteuse reste, à ce jour, à l'état expérimental.

En conclusion, il ressort que la technologie, le recyclage, la sensibilisation, et la coordination sont sûrement les mesures salvatrices face à cette pollution dangereuse.

- **Sujet 08 :** Solutions Communautaires et locales : cas de la Côte d'Ivoire. **Dr Zoumana Meité Anlyou (Maire de Sifié)**

#### **Résumé :**

Le plastique est au cœur du système économique mondial actuel à travers le secteur des emballages qui est le plus grand producteur des déchets plastiques à usage unique entraînant des menaces pour l'environnement et la santé mondiale.

La Côte d'Ivoire a pris des mesures pour lutter contre ce problème, en développant une économie circulaire basée sur la réutilisation des plastiques, y compris au niveau local à Sifié et en interdisant les sachets plastiques depuis 2014.

Une usine a été construite en collaboration avec l'UNICEF pour transformer les déchets plastiques en briques durables. La commune de Sifié, axée sur l'agriculture et la pêche artisanale, participe à la lutte contre les déchets plastiques en collectant régulièrement les ordures et en effectuant un tri manuel, malgré des contraintes budgétaires. Une réflexion est en cours pour un projet de recyclage des déchets plastiques et d'autonomisation des femmes, visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser le développement économique.

- **Sujet 09 :** Exemples de projets communautaires réussis visant à lutter contre la pollution plastique : cas du Cabo-Verde. **Mr Daniel Xavier da Luz (Coordinateur du Projet Plastique)**

#### **Résumé :**

Cette présentation vise à transmettre aux participants l'expérience développée par l'Association pour la Défense de l'Environnement et du Développement (ADAD) dans le domaine de la lutte contre la pollution plastique dans les communes de Praia et S. Domingos sur l'île de Santiago (Cabo-Verde).

Les actions ont porté sur la sensibilisation des communautés et des écoles, la formation des jeunes et des femmes chefs de famille et la création d'une coopérative de recyclage.

## Session IV Éducation des Jeunes :

- **Sujet 10** : Rôle des écoles et des programmes éducatifs pour sensibiliser les jeunes à la pollution plastique et à la conservation marine. **Mr Ahmed El KOUHEN (Consultant)**

### Résumé :

Les enjeux environnementaux en milieu marin sont nombreux, incluant en priorité les changements climatiques, la surexploitation des ressources marines, le trafic croissant des navires qui sillonnent les océans, la destruction des récifs coralliens et des habitats, et enfin la pollution marine dont les déchets plastiques qui ont un effet dévastateur sur les écosystèmes. Cette intervention essaye d'apporter quelques réponses à la problématique : que faire pour protéger notre environnement et ses ressources marines ?

Parmi les solutions proposées, la prévention éducative reste la mesure adéquate à mettre en œuvre pour pallier aux problèmes de pollution marine, et plus particulièrement, à la lutte contre les déchets plastiques en mer. Aussi les mesures éducatives pour lutter contre la pollution marine reposent essentiellement sur la sensibilisation, l'éducation environnementale, les activités pratiques, les projets scolaires, les informations sur les alternatives quand il s'agit de la pollution des déchets plastiques, la législation, ainsi que la formation des éducateurs et des apprenants.

- **Sujet 11** : Mobilisation et Campagnes de sensibilisation. **Mr Hamid HALIM (Maroc Bleu)**

### Résumé :

Les campagnes de sensibilisation sont une forme de médiation communicationnelle de « propagande » destinée au grand public, visant à mobiliser, qualifier, encadrer et orienter l'opinion publique pour obtenir la plus grande interaction positive sur un problème

A travers plus d'une décennie (2012-2023) de travail sur les questions maritimes, la Fondation Maroc Bleu, a pu identifier les obstacles qui entravent ces campagnes.

Parmi ces obstacles, on peut citer :

- L'analphabétisme en lecture parmi les communautés maritimes
- Analphabétisme cognitif sur les questions maritimes chez les apprenants, y compris les fonctionnaires et les décideurs
- Absence de la culture marine dans les programmes éducatifs
- Mauvaise couverture de l'Internet et des utilisateurs de Smartphones
- Cultures et origines multiples déficit de communication entre les décideurs et les parties prenantes
- Conflit d'intérêts entre partenaires
- Manque de gouvernance et de cohérence dans les politiques publiques liées à la mer.
- Trop d'intervenants.
- Manque d'organismes civils actifs dans les questions maritimes et leurs activités se limitent au nettoyage de la mer sur une base saisonnière pendant l'été.



- **Sujet 12** : Pour une meilleure implication des jeunes dans la lutte contre la pollution plastique et la préservation du milieu marin. **Capsule Maroc Bleu**

### **Résumé :**

Aquaschool est une initiative pédagogique lancée par la Fondation Maroc Bleu à destination des enfants, dans le but de permettre aux jeunes d'acquérir les connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pouvant soutenir un rôle (proactif) (individuel et collectif) dans protection de l'environnement et développement durable du littoral.

C'est un outil de réflexion et de créativité qui aborde la compréhension et la conservation des océans et la nécessité d'une action collective pour un océan sain :

- Ouvre la voie à une communauté dynamique et tournée vers l'avenir aux niveaux local, régional et national des réseaux et des initiatives d'éducation qui traitent directement ou indirectement de la durabilité des océans.
- Promeut la vision sociétale et politique de l'éducation pour le développement durable des océans dans les dispositifs de politique marine, climatique, environnementale et éducative.
- Contribue aux efforts d'éducation bleue et de connaissance des océans dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, y compris l'initiative du Comité international olympique et de l'UNESCO sur le programme d'éducation bleue.
- Favorise le changement transformateur nécessaire pour fournir un environnement durable au Maroc et à l'étranger.

### **Session V Engagement de l'Industrie et Responsabilité Étendue :**

- **Sujet 13** : Valorisation des déchets maritimes par les opérateurs : une approche de sensibilisation et d'intervention. **Thierry CAHUZAC (Ecosynergie et Clean Seas)**

### **Résumé :**

La présentation a permis de prendre connaissance de procédés industriels développés par des entreprises privées pour lutter contre la pollution plastique des océans notamment la collecte des déchets plastiques des navires de pêche et dans les ports.

Cette présentation a mis l'accent sur le rôle des parties prenantes dans la gestion du cycle de vie du plastique en prenant comme exemple Ecosynergie et Clean Seas qui contribue aussi à réduire la pollution plastique au Maroc.

Un engagement partagé par l'initiative Clean Oceans 2, lancé en 2018 par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), l'agence allemande de développement, l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD) qui a pour objectif de réduire les rejets de matières plastiques, de micro plastiques et d'autres déchets dans les océans grâce à une meilleure gestion des déchets solides, des eaux usées et des eaux pluviales.

**Sujet 14** : Responsabilité élargie des producteurs dans la gestion des déchets plastiques. ; Cas du Traité international sur la pollution plastique. **Mr karim HILMI (UNESCO-COI)**

### **Résumé :**

Rapport "Les Océans en Péril : Agir Contre la Pollution Plastique Mondiale"

Casablanca, les 07-08 Novembre 2023

Le plastique représente une menace protéiforme. La pollution causée par les plastiques affecte non seulement les milieux naturels mais aussi les droits humains, le bien-être humain ainsi que la santé humaine, animale et végétale.

Afin de parer les risques que présente le plastique, le 2 mars 2022, 175 pays réunis à Nairobi par la 5ème Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE) ont voté la résolution 5/14 ouvrant la voie à un traité mondial de lutte contre la pollution plastique. La résolution est intitulée « Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant ».

Étant donné que la menace protéiforme que représentent les plastiques, la future convention devrait s'adresser tant à l'aspect environnemental qu'aux aspects social, sanitaire et économique.

La convention devrait concerner à la fois les milieux aquatiques, marins et terrestres.

Elle devrait reposer sur l'approche « Une seule santé », porteuse d'une « santé planétaire » intégrant étroitement la santé humaine, animale, végétale et la conservation des écosystèmes.

Enfin, elle devrait s'aligner avec les dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable, la dimension sanitaire et les objectifs de développement durable (ODD).

Toutes les présentations sont disponibles dans la langue d'origine sur le site web de la COMHAFAT.

## **X. CONCLUSION ET CLOTURE DE L'ATELIER**

Une batterie de recommandations (**Annexe 3**) a sanctionné les travaux de cette Conférence. Ces recommandations constituent un appel à l'action pour toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des gouvernements, des entreprises, des organisations non gouvernementales, des chercheurs ou des citoyens. Elles visent à produire des résultats concrets et immédiats dans la lutte contre la pollution plastique.

Elles invitent à l'engagement et à la coopération de tous les acteurs, des gouvernements aux entreprises, en passant par les organisations non gouvernementales et les citoyens, pour protéger nos océans et notre planète.

Les travaux de l'atelier sont déclarés **clos à 17 :30**.

## Annexe1 : Liste des participants

N°	Pays/ Organismes	NOMS & PRENOMS	TITRE
1	Angola	M. Luísa Alves Inácio da Costa	Bióloga Marinha
2	Bénin	M. Urbain BRITO T.A.S.	Directeur de la Production Halieutique
3	Cabo verde	M. Daniel Xavier da LUZ	Coordinateur du Projet Plastic au Cabo Verde et le représentant de l'ADAD
4	CEDEAO	M. Amadou TALL	Consultant/CCEDEAO
5	COI	M. karim HILMI	Point Focal National
6	COMHAFAT	M. Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif
7		M. Atsushi ISHIKAWA	Expert/OFCF
8		M. Abdennaji LAAMRICH	Chef du Département Coopération et Système d'Information
9		Mme Hayat ASSARA	Chargée de direction
10		M. Abdelkrim MRABTI	Chef du Département Programmes et Projets
11		M. Ali BOUALI	Consultant
12		M. Mohammed HADDAD	Responsable financier
13		M. Regragui Rachid	Cadre
14	COREP	Mme Flore WORA	Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique
15	Côte d'Ivoire	M. Yao Brou Fernand	Représentant/Ministère des pêches
16		M. Zoumana MEITE ANLYOU	Maire de la Commune de Sifié
17	CPCO	M. Sabi Henri Joel BIO BATA	Assistant Administratif & Financier Financial & Administrative Assistant
18	CSRP	M. Mika Samba DIOP	Représentant
19	Ecosynergie Clean Seas	M. Thierry CAHUZAC	Directeur
20		Mme Halima ABOUDEINE	Directrice
21	Gabon	Mme Pulcherie MENGUE M'ADZABA MAGANGA,	Directrice des pêches du Gabon,
22	Guinée	M. Ibrahima DIALLO	Représentant/Ministère des pêches

23	<b>Guinée Bissau</b>	M. Nadine Lída TRINDADE	Représentant/ l'Institut National de Recherche Halieutique et Océanographique (INIPO)
24	<b>INRH</b>	M. Abdelmalek FARAJ	Directeur
25		M. Samir BENBRAHIM	Chef de département
26	<b>Liberia</b>	M. Siekula VANNIE	Chief of Staff of the Director General
27		M. Sheck A Sherif	Directeur Pêches maritimes et environnement Autorité nationale des pêches et de l'aquaculture
28	<b>Maroc</b>	M Ahmed KOHEN	Consultant
29	<b>Maroc Bleu</b>	M. Hamid HALIM	Directeur
30	<b>Mauritanie</b>	M. Sidi Mohamed Ould SIDI	Chargé de mission
31	<b>Nigeria</b>	M. Itimitang-Basseyy Oyinpreye	Représentant
32	<b>OMI</b>	M. Loukas KONTOGIANNIS (OMI)	Head Marine pollution section
33	<b>OMPDA</b>	Mme Ntugu OCOMO CRISTOBALINA ABUA	Journaliste
34	<b>PRCMARINE</b>	M. Ahmed SENHOURY	Consultant
35	<b>Sao tomé</b>	M. Costa DOESPIRITO GRACIANO	Représentant/Ministère des pêches
36	<b>Sénégal</b>	M. Souleymane MBALLO	Représentant /Ministère des pêches
37	<b>Togo</b>	M. Russel Komi LOKO WOWAGBI	Chef section protection de l'environnement marin et côtier au ministère de l'économie maritime
38	<b>UICN</b>	Mme Maud LELIEVRE	Présidente du Comité Français (UICN)



## Annexe2 : Ordre du jour

### Jour 1 : Mardi 07 novembre 2023

<b>08h30-09h00</b>	Inscription
<b>09h00- 09h45</b>	<b>Ouverture de l'atelier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Allocution des officiels<ul style="list-style-type: none"><li>• COMHAFAT- Secrétaire Exécutif</li><li>• INRH-Directeur Général</li><li>• Président de la COMHAFAT - Côte d'Ivoire</li></ul></li><li>- Présentation des participants</li><li>- Photo du groupe</li></ul>
<b>09h45-10h00</b>	Pause-café
<b>10h00-13h00</b>	<b><u>Session I : Alerte, Sensibilisation</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Présentation1</b> : la pollution plastique : impacts sur les océans et la biodiversité marine et moyens de lutte au niveau global. <b>Mr Naji LAAMRICH(COMHAFAT)</b></li><li>- <b>Présentation 2</b> : Rôle de la sensibilisation du public et de l'éducation dans la réduction de la pollution plastique. <b>Mme Maud LELIEVRE, Présidente du Comité Français (UICN)</b></li></ul> <p><i>Discussions sur les moyens d'attirer l'attention des décideurs politiques et industriels afin de faire évoluer les mentalités, les réglementations, et les modes de fabrication en faveur de la préservation des océans.</i></p>
	<b><u>Session II : Actions Gouvernementales et régionales</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Présentation3</b> : Stratégie de l'OMI pour lutter contre les déchets plastiques marins provenant des navires. <b>Mr Loukas KONTOGIANNIS (OMI)</b></li><li>- <b>Présentation 4</b> : Politiques et actions au niveau régional. <b>Dr. Ahmed SENHOURI (PRCM)</b></li><li>- <b>Présentation 5</b> : réglementation de la CEDEAO relative à la régulation de la pollution plastique. <b>Dr Amadou TALL (CEDEAO)</b></li><li>- <b>Présentation6</b> : lutte contre la pollution marine côtière par les déchets plastiques : Cas du Maroc. <b>Mr Samir BENBRAHIM (INRH)</b></li></ul> <p><i>Discussions sur les initiatives gouvernementales pour renforcer les mesures de contrôle. <b>Pays Présents</b></i></p>
<b>13h00-14h00</b>	Pause-déjeuner
<b>14h00-15h30</b>	<b><u>Session III Innovation Technologique et Industrielle :</u></b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présentation 07</b> : Les nouvelles technologies et initiatives industrielles visant à réduire la production de plastique et à promouvoir le recyclage. <b>Mr Rachid REGRAGUI (COMHAFAT)</b></li> <li>- <b>Présentation 08</b> Solutions Communautaires et Locales : cas de la Côte d'Ivoire. <b>Dr Zoumana Meité Anlyou (Maire de Sifié)</b></li> <li>- <b>Présentation 09</b> : Exemples de projets communautaires réussis visant à lutter contre la pollution plastique : cas du Cabo-Verde. <b>Mr Daniel Xavier da Luz (Coordinateur du Projet Plastique)</b></li> </ul>
<b>15h30-15h45</b>	<b>Pause-café</b>
<b>15h45-17h00</b>	<p><b><u>Session IV : Éducation des Jeunes :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présentation 10</b> : Prévention contre la pollution plastique en milieu marin et mesures éducatives : <b>Mr Ahmed El KOUHEN (Consultant)</b></li> <li>- <b>Présentation 11</b> : Mobilisation et Campagnes de sensibilisation. <b>Mr Hamid HALIM (Maroc Bleu)</b></li> <li>- <b>Présentation 12</b> : Pour une meilleure implication des jeunes dans la lutte contre la pollution plastique et la préservation du milieu marin. <b>Capsule Maroc Bleu</b></li> </ul> <p><i>Discussion sur la manière de créer un mouvement continental pour la lutte contre la pollution plastique en explorant les moyens de mobiliser une action coordonnée à l'échelle continentale, de sensibiliser et d'impliquer les individus, les communautés, les gouvernements et les entreprises pour réduire la pollution plastique et préserver l'environnement</i></p>

## Jour 2 : mercredi 08 novembre 2023

<b>09h00-10h15</b>	<p><b><u>Session V : Engagement de l'Industrie et Responsabilité Étendue :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Présentation 13 :</b> Valorisation des déchets maritimes par les opérateurs : une approche de sensibilisation et d'intervention. <b>Mr Thierry CAHUZAC (Ecosynergie et Clean Seas)</b></li><li>- <b>Présentation 14 :</b> Responsabilité élargie des producteurs dans la gestion des déchets plastiques. ; Cas du Traité international sur la pollution plastique. <b>Mr karim HILMI (COI)</b></li></ul> <p><i>Discussion sur le rôle actif des fabricants et entreprises, qu'ils doivent jouer dans la collecte, le recyclage et la réduction des déchets plastiques, contribuant ainsi à minimiser l'impact environnemental de leurs produits tout au long de leur cycle de vie</i></p>
<b>10h15-10h30</b>	<b>Pause-café</b>
<b>10h30-12h45</b>	<b>Recommandations</b> Conclusion et clôture de la Conférence
<b>12h45-14h00</b>	<b>Pause-déjeuner</b>
<b>14h00-16h30</b>	<b>Visite de terrain</b>

### Secrétariat Technique pour la rédaction du rapport

- Secrétariat Exécutif de COMHAFAT
- Mr Mika Samba DIOP
- Mr Urbain BRITO T.A.S

## Annexe 3 : Recommandations

### Recommandations

À l'issue de l'atelier, les participants ont formulé les recommandations suivantes à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre la pollution plastique et préserver nos océans :

- 1. Renforcement des réglementations régionales et nationales** : Renforcer les réglementations pour réduire la production, la distribution et l'utilisation de plastique. Les réglementations doivent également prévoir des mesures de traçabilité des plastiques ainsi que des sanctions appropriées pour les entreprises qui ne respectent pas les normes environnementales.
- 2. Réduction de la production de plastique** : Imposer des quotas de production de plastique aux entreprises et encourager le développement de matériaux alternatifs et biodégradables.
- 3. Interdiction des plastiques à usage unique** : Prendre des mesures immédiates pour interdire les plastiques à usage unique, tels que les sacs en plastique, les pailles, les gobelets, etc., et promouvoir des alternatives durables.
- 4. Promotion du recyclage** : Établir des initiatives de recyclage efficaces à l'échelle nationale, intégrant l'éducation du public, la collecte sélective des déchets et la création de centres de recyclage appropriés peu impactant pour l'environnement et accessibles.
- 5. Surveillance des importations et commercialisation de plastique** : Prendre des mesures pour encadrer et réduire les importations et la commercialisation des plastiques.
- 6. Renforcement de la recherche scientifique** : Financer davantage des recherches sur les évaluations et impacts de la pollution plastique sur l'écosystème marin et sur les solutions technologiques pour lutter contre ce fléau.
- 7. Renforcement des sanctions pour la pollution marine** : Appliquer des sanctions plus strictes et des amendes dissuasives pour les entreprises et individus qui déversent des déchets plastiques dans les océans et dans la nature aux périphéries des plans et cours d'eau.
- 8. Responsabilité des entreprises** : Légiférer pour rendre les entreprises responsables de la gestion des déchets plastiques générés par leurs activités.
- 9. Encouragement au développement et à l'innovation** : Offrir des incitations ou des compensations financières aux entreprises qui développent des solutions innovantes pour réduire la pollution plastique.
- 10. Certification éco-responsable** : Mettre en place un système de certification pour les produits éco-responsables permettant aux consommateurs de faire des choix pour des océans plus sains.
- 11. Mise en place de campagnes de sensibilisation massives** : Lancer des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour éduquer le public sur les dangers de la pollution plastique et les moyens de la réduire.
- 12. Soutien aux initiatives communautaires** : Soutenir financièrement et institutionnellement les initiatives locales et communautaires de nettoyage des plages et de gestion des déchets plastiques.
- 13. Participation citoyenne** : Encourager chaque citoyen à s'engager activement dans des actions de nettoyage des plages, des rivières et des milieux marins et à signaler les sources de pollution plastique.

- 14. Éducation continue** : Intégrer la sensibilisation à la pollution plastique et à la préservation des océans et des mers dans les programmes éducatifs à tous les niveaux, de la maternelle à l'université.
- 15. Gestion des déchets** : Mettre en place, vulgariser et assurer le suivi des plans de gestion des déchets et ordures ménagers visant à responsabiliser chaque citoyen sur la nécessité du tri à la base des déchets.
- 16. Collaboration internationale** : Travailler en étroite collaboration avec d'autres pays et organisations internationales pour adhérer aux accords mondiaux et leurs plans d'action existants et contribuer à l'élaboration de l'accord contraignant visant à réduire la pollution par le plastique en discussions au niveau des Nations-Unies.
- 17. Coordination à l'échelle continentale** : Créer un mouvement continental pour la lutte contre la pollution plastique, impliquant les individus, les communautés, les gouvernements et les entreprises (la décennie de l'océan pour l'Afrique de l'UNESCO). La collaboration entre les pays et les régions est essentielle pour une action efficace.
- 18. Renforcement du cadre institutionnel** : Mettre en place des institutions fortes pour encadrer la production plastique. Les gouvernements et les organisations doivent mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction de la pollution plastique et s'assurer que les objectifs sont atteints.
- 19. Mise en place d'un comité de suivi des résultats de l'atelier** : Mettre en place un comité de suivi et d'élaboration d'un plan d'action à partir de 2024.



## **Annexe 4 : Allocutions**

Allocution Introductive du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, **Monsieur Abdelouahed BENABBOU**

**Monsieur le représentant du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire et Président de la COMHAFAT,**  
**Monsieur le Directeur Général de l'INRH**  
**Mesdames et Messieurs les délégués des États membres**  
**Mesdames et Messieurs les Conférenciers**  
**Distingués invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un immense honneur que je vous accueille aujourd'hui à cette conférence cruciale sur la pollution des océans, une problématique qui touche au cœur notre existence sur cette planète.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue au nom de Son Excellence **Monsieur Sidi Tiémoko TOURE**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, ainsi qu'en mon nom personnel, à cette rencontre de sensibilisation dédiée à une problématique complexe qui suscite des préoccupations profondes, touchant aux domaines de la santé, de l'environnement et de l'économie.

Notre discussion aujourd'hui se focalise sur la question urgente de la pollution plastique des océans. Chaque année, des millions de tonnes de plastique envahissent nos mers et océans, créant un "7ème continent" de déchets plastiques. Cette pollution va bien au-delà de l'aspect esthétique, car elle constitue une crise mondiale aux conséquences dévastatrices.

La pollution plastique engendre des perturbations systémiques aux conséquences incalculables pour la santé de nos océans, avec des menaces qui pèsent sur les écosystèmes marins subissant des transformations dramatiques. Les récifs coralliens, déjà menacés par le changement climatique, sont affectés par l'accumulation de plastique, compromettant la survie de nombreuses espèces marines qui en dépendent. Elle altère la chimie de l'eau de mer, favorisant la prolifération d'algues toxiques et perturbant les cycles naturels des nutriments.

Les répercussions de cette pollution ne se limitent pas aux seuls animaux marins ; les plastiques se fragmentent en microplastiques, qui sont ingérés par des organismes plus petits et remontent la chaîne alimentaire jusqu'à atteindre les humains, impactant ainsi notre propre santé.

**Mesdames et Messieurs,**

Face à cette crise mondiale, il est impératif de sensibiliser et de mobiliser comme jamais auparavant. Nous ne pouvons plus ignorer le coût humain, écologique et économique de la pollution plastique des océans. C'est une responsabilité collective que nous devons assumer en mobilisant toutes les strates de la société pour inverser cette tendance alarmante.

C'est dans ce contexte que la COMHAFAT organise cette rencontre pour contribuer à l'effort mondial de sensibilisation sur cette problématique complexe.

L'objectif de notre atelier est de mettre en lumière cette préoccupante pollution, largement reconnue comme l'une des crises les plus graves de notre époque, allant bien au-delà d'une simple nuisance environnementale ; il s'agit d'une crise mondiale aux conséquences dévastatrices.

La lutte contre la pollution plastique des océans nécessite une action immédiate globale et coordonnée à l'échelle mondiale. Il est temps de nous unir pour préserver la santé de nos océans, protéger notre précieuse biodiversité marine et garantir un avenir plus sain pour les générations futures. C'est une cause à laquelle chacun de nous peut et doit contribuer, car l'avenir de notre planète en dépend.

Nous avons essayé de rassembler un groupe diversifié de parties prenantes, notamment des experts en environnement, des représentants gouvernementaux, des acteurs de l'industrie, des ONG, des chercheurs et des éducateurs, pour discuter des défis posés par la pollution plastique des océans et explorer des moyens efficaces de la combattre.

Il s'agit de créer une synergie entre une variété de parties prenantes clés, chacune apportant une perspective unique et des compétences spécifiques pour lutter contre la pollution plastique des océans. Cette diversité de participants reflète la complexité du problème et la nécessité d'engager un large éventail d'acteurs pour obtenir des solutions efficaces et durables.

### **Mesdames et Messieurs,**

En rassemblant cette diversité de parties prenantes, nous espérons créer un espace où des idées novatrices peuvent émerger, où des bonnes pratiques peuvent être partagées, et où des partenariats fructueux peuvent se former. Cette rencontre est une opportunité précieuse pour fusionner nos connaissances, notre expertise et notre détermination pour combattre la pollution plastique des océans de manière concertée et efficace. Elle incarne notre conviction que la collaboration et l'engagement de tous sont essentiels pour préserver nos océans et assurer un avenir plus sain pour notre planète.

Cette rencontre nous donne une opportunité précieuse pour unir nos efforts, pour faire avancer notre compréhension de la pollution plastique des océans, et pour agir ensemble pour le bien de notre planète et des générations futures. Cette

cause est à la portée de chacun de nous, et nous devons la soutenir de toutes nos forces.

Je tiens également à exprimer nos sincères remerciements aux autorités marocaines pour leur accueil chaleureux et pour leur soutien continu à la COMHAFAT.

Enfin, avant de conclure mon allocution, je voudrais que nous prenions un moment de réflexion pour honorer la mémoire de notre chère amie et collègue, Madame Souad Kifani, qui a présidé le conseil scientifique de l'INRH et nous a quittés de manière inattendue cet été. Nous nous souviendrons d'elle comme d'une scientifique passionnée, dotée de qualités humaines exceptionnelles.

## **Allocution de clôture du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT**

**Monsieur le représentant du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire et Président de la COMHAFAT,  
Monsieur le Directeur Général de l'INRH  
Mesdames et Messieurs les délégués des États membres  
Mesdames et Messieurs les Conférenciers  
Distingués invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

Nous voilà donc arrivés au terme de nos 2 jours de discussions instructifs et intenses sur cette problématique de la pollution des océans par les déchets plastiques.

Je tiens à conclure notre conférence en soulignant l'importance cruciale de cet événement pour sensibiliser à l'urgence de la situation et mobiliser nos forces afin de lutter contre cette crise mondiale.

Au cours de cette conférence, nous avons tous pu constater l'ampleur des dégâts causés par la pollution plastique dans nos océans. Il est de notre devoir collectif de nous engager pleinement pour inverser cette tendance alarmante.

Au cours de ces deux jours, nous avons eu le privilège d'entendre des experts éminents, de partager des connaissances et de discuter de solutions concrètes pour lutter contre la pollution plastique des océans. Cette expérience enrichissante et stimulante doit continuer à nous inspirer dans nos actions futures.

Cependant, notre travail ne s'arrête pas ici. Nous devons utiliser cette conférence comme une opportunité de passer à l'action. Nous avons convenu d'un certain nombre de recommandations qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre chacun en ce qui le concerne. Qu'il s'agisse de décideurs politiques, de scientifiques, de représentants d'ONG ou d'acteurs de l'industrie, a un rôle à jouer dans la lutte contre la pollution plastique des océans.

La coordination de nos efforts, le partage de nos connaissances et la création de partenariats fructueux sont essentiels. Ensemble, nous pouvons multiplier l'impact de nos actions et provoquer un véritable changement.

Je suis convaincu que cette conférence a créé une dynamique solide et que nous avons maintenant des bases solides pour mettre en œuvre des mesures concrètes de lutte contre la pollution plastique des océans.

En travaillant ensemble, en mettant en commun nos compétences et nos ressources, nous parviendrons à protéger nos océans et à garantir un avenir plus sain pour les générations futures.

Soyons ambitieux, déterminés et continuons notre lutte pour préserver nos océans.

Je ne saurais terminer cette allocution sans remercier toutes les personnes, qui de près ou de loin ont contribué à l'organisation et à la réussite de notre rencontre, ainsi qu'aux

participants, pour leur présence et leur engagement en faveur de la protection de nos océans.

Enfin en votre nom à tous, je tiens à exprimer toute notre gratitude aux autorités marocaines pour leur accueil chaleureux et leur soutien continu à la COMHAFAT.

Je vous remercie.